

Lettre ouverte aux directions du Parti socialiste genevois et de la Section Ville de Genève

Genève, mardi 10 décembre 2019

Chères et Chers Camarades,

C'est avec tristesse et détermination que je vous fais part de ma **démission du Parti socialiste genevois et donc de sa Section Ville de Genève, au jeudi 12 décembre 2019 à 17h.**

Je **poursuivrai mon travail parlementaire, dès cette date, comme député indépendant**, avec l'ensemble de mes collègues et les collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat général du Grand Conseil.

Par rapport aux électrices et électeurs qui m'ont fait confiance et attribué leurs suffrages, je respecterai mes engagements socialistes de gauche. Dans ce sens, **je vais demander, comme les statuts suisses le prévoient, mon affiliation directe au Parti socialiste suisse.**

Pour rappel, en 1989, il y a 30 ans, j'ai adhéré au parti, et j'ai été un élu dès 1995 au niveau municipal (Conseil municipal de la Ville de Genève que j'ai présidé), national (conseiller national et membre de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie) et au Grand Conseil (député 2013-2023).

J'ai toujours servi mon parti avec rigueur, enthousiasme et désintérêt. Je n'ai jamais reçu quelques centimes pour mon travail bénévole (associations et fondations). La seule Fondation qui avait prévu des indemnités pour les séances de son Conseil, je les ai versées directement à un fonds pour payer des vacances pour jeunes handicapé.e.s avec peu de moyens financiers.

Je ne peux accepter que certaines et certains camarades me manifestent un irrespect, voire cherchent par exemple à me/nous faire payer notamment mon/notre refus (11 sur 17 camarades député.e.s) de voter au Grand Conseil la RFFA!

Pour illustrer les nombreuses situations, j'en citerai quelques-unes d'importance différente:

Le message adressé à Laurence, mon épouse, et reçu ce samedi 30 novembre 2019:

«Concernant Jean-Charles, je suis très peinée pour ce qui se dit dans la section contre lui car il a soutenu la candidature de Kitsos à la désignation au CA. Depuis que je suis au parti, je n'ai jamais entendu dire du mal de toi ou de Jean-Charles. Je suis un peu dépassée car les gens qui expriment leur colère, leur mécontentement et leur incompréhension, face à ce soutien de Jean-Charles à Kitsos. Pire ces personnes disent qu'ils le lui feront payer. Je suis parfois prise à parti du style « c'est ton Jean-Charles, on sait que tu t'entends bien avec lui il nous a déçu et on en restera pas là. » J'avoue que c'est d'une grande violence qui m'effraie et j'essaie de comprendre. Je ne sais pas si ceci a un lien avec ce qui se passe au GC? J'ai décidé de ne pas chercher à rencontrer Jean-Charles expressément pour lui en parler mais que je le ferais lorsqu'une occasion se présentera. Tu peux lui en parler et le moment, on en discutera.»

Suite à ce message, je me battrais contre ce déni de démocratie! En effet Christina Kitsos a été choisie, pour accompagner le seul sortant Sami Kanaan, par une Assemblée générale qui l'a mise en tête dès le premier tour des candidatures femmes comme candidate au Conseil administratif de la Ville de Genève, le 15 mars prochain, n'en déplaise à certaines!

Autre épisode où je me présentais, le 18 novembre, au Caucus, pour la commission des visiteurs. Une jeune camarade députée briguant la même commission justifiait au Caucus qu'on l'élise par ces sympathiques paroles *« Cette commission où il n'y a que des hommes vieux retraités! »* Merci pour le vieux vice-président du PSG60+ que j'étais jusqu'à ce 22 novembre!

Et puis les lettres du 18 novembre 2019...

Une lettre nominative (insérée à la présente), digne du jardin d'enfant, envoyée à 4 camarades député.e.s (Nicole Valiquer Grecuccio, Xhevrie Osmani, Emmanuel Deonna et Jean-Charles Rielle) nous rappelant à l'ordre pour 4 caucus dûment excusés!

J'ai, en accord avec mes camarades de crèche, saisi le Président Deshusses, en référence à l'Art 34 des statuts du PSG «*les membres du groupe sont tenus de participer aux séances du Grand Conseil, aux commissions parlementaires, aux caucus, sauf en cas de force majeure*», de faire toute la lumière sur les causes des multiples absences de dernières minutes dans les commissions parlementaires (et la perte des jetons de présence), et de nous informer si notamment la présence dans les médias (TV-Radios) est un cas de force majeure pour justifier ces absences et/ou demander ces remplacements de dernières minutes. Nous avons demandé par ailleurs au Comité directeur cantonal, toujours par souci d'impartialité, de nous tenir informés sur la participation des membres élu.e.s et de droit aux séances du Comité directeur, lors de ces 12 derniers mois!

Ces 3 dernières demandes ont été «balayées» par le Comité directeur (CD) du 28 novembre! Seule reconnaissance, la production d'une circulaire qui avait été envoyée aux membres du CD, en date du 18 octobre, pour un rappel à l'ordre des membres après un CD où seuls 4 personnes étaient présentes, ce qui avait contraint le CD à ne pas pouvoir traiter des points importants pour un Département et pour une collaboratrice!

Comme vient de le signifier une ancienne députée et Présidente du Parti dans sa lettre de démission du Comité directeur : «*Ce conflit n'est pas simple à résoudre, loin s'en faut. Mais le positionnement systématique du Bureau sur les aspects de forme uniquement, en escamotant, voire niant, les aspects de fond, aggrave les tensions, ce d'autant que deux personnes du Bureau sont députées (ndlr : chef de groupe et vice-présidente du PSG) et donc partie intégrante du conflit. Depuis le début, les personnes en charge recherchent uniquement la validation de ce qu'ils et elles ont fait (ou pas) et certainement pas la résolution du problème. ...*

... La suite, prévisible, donne l'image d'un parti manipulé par une minorité, et qui doit se "rebeller" contre ses instances dirigeantes pour avoir une prise de position démocratique. ...

... Dans ce contexte et avec ce ressenti, j'ai donc pris la décision de démissionner du Comité directeur car je ne peux plus être solidaire d'une position d'autorité formelle qui ne résout rien et ne permet pas le débat politique. Je ne peux pas cautionner le positionnement exprimé jeudi soir par certains membres du Bureau, qui ont affirmé préférer en découdre ("autant que ça pète") plutôt que de rechercher, toujours et encore, une solution d'apaisement, de temporisation et de dialogue, même imparfait. Cette position ne me semble pas défendre correctement les intérêts du PSG et nous conduit, à mon sens, dans une impasse conflictuelle.»

Une autre lettre (insérée à la présente) **d'Avertissement** (plus grave que le blâme et juste avant l'exclusion) envoyée à notre camarade député, Président de l'Asloca, Alberto Velasco, pour le mettre en demeure d'être un bon et fidèle camarade ! Pour rappel Alberto Velasco est l'objet d'une plainte pénale d'un autre camarade ayant maintenant démissionné du PS, avec pour témoin notamment un autre camarade député, co-président de la Section Ville de Genève! Bonjour l'ambiance au Caucus de la fraction socialiste du Grand Conseil avec un chef de groupe incompetent enfin démissionnaire de sa fonction de chef!

Je terminerai sur une campagne de dénigrement faisant courir le bruit que je serai malade, fatigué, peut-être dépressif et pourquoi pas suicidaire pendant qu'on y est.

Je tiens à rassurer ces camarades soucieux de mon avenir médical, qu'à part une polymyalgia rheumatica, un diabète type deux sous contrôle et des injections d'Avastin dans les yeux, affections non encore qualifiées d'honteuses et compatibles avec la politique de milice, je vais bien, suis en forme, même si je fatigue plus vite, et j'ai pu le vérifier ce 1er décembre, au bout de 3 jours en position debout sous la Grande Tente de la Course de l'Escalade (comme membre du Comité).

En conclusions, je tiens à remercier une très grande majorité de mes camarades (elles.ils se reconnaîtront), avec qui j'ai travaillé et partagé toutes ces campagnes et moments politiques et récréatifs durant toutes ces années au service du Parti.

Actuellement un petit groupe semble avoir pris le pouvoir (elles.ils se reconnaîtront), offrant un clientélisme qui me répugne!

Pour terminer, je vous assure de la poursuite de mon combat socialiste de gauche au service d'une société solidaire, égalitaire femme-homme et respectueuse des minorités, luttant inlassablement contre toutes ces inégalités. Fidèle à l'enseignement de notre camarade visionnaire René Longet, je resterai un ardent défenseur du développement durable et de l'environnement de manière non dogmatique, respectant ainsi le temps nécessaire à prendre en compte l'impact social des décisions urgentes environnementales!

Je vous remercie de votre attention, et demeure à votre disposition pour tout éclairage supplémentaire sur mes propos de l'instant!

Recevez, Chères et Chers Camarades, mes salutations tristes, cordiales, amicales et pleines d'espoir!



Jean-Charles Rielle
Député, médecin retraité

+41 79 376 41 96 (laisser message).

jean-charles,rielle@gc.ge.ch.

www.rielle.info

Annexes :

- 1, Lettre du PSG du 18 novembre 2019 adressée à Jean-Charles Rielle
 2. Lettre Avertissement du PSG du 18 novembre 2019 adressée à Alberto Velasco
-



Monsieur Jean-Charles Rielle
Rue Monnier 7
1206 Genève

Genève, le 18 novembre 2019

Concerne : présence au caucus

Cher Jean-Charles,

Le comité directeur qui s'est réuni le 14 novembre dernier a pris connaissance de la situation au sein de la fraction socialiste au Grand Conseil. Entre autres, l'absence régulière voire systématique d'un certain nombre de députés du caucus a été évoquée.

Parti socialiste
genevois
Rue des Voisins 15
1205 Genève

Je suis chargé par le comité directeur de te rappeler, par ce courrier, que la présence au caucus est obligatoire et que nous attendons de ta part une régularité dans ta présence à ces séances, afin de favoriser un travail coordonné et efficace au sein de la fraction. La présence au caucus est explicitement requise dans les statuts du PSG, à l'article 34 : *Les membres du groupe sont tenus de participer aux séances du Grand Conseil, aux commissions parlementaires, aux caucus, sauf cas de force majeure.*

Téléphone 022 338 20 70
Téléfax 022-338 20 72

Nous comptons donc sur toi pour assurer une présence régulière lors de ces séances qui sont indispensables au bon fonctionnement du groupe.

Je reste naturellement à ta disposition pour en discuter et te prie de recevoir, cher Jean-Charles, nos salutations socialistes.

Gérard Deshusses
Président du PS genevois



Monsieur Alberto Velasco
Quai Charles-Page 41
1205 Genève

Genève, le 18 novembre 2019

Avertissement

Cher Alberto,

Selon la décision du comité directeur du 14 novembre 2019, je suis chargé de te signifier un avertissement formel au sens de l'article 4 al.8 des statuts du PS genevois.

Parti socialiste
genevois

Rue des Voisins 15
1205 Genève

Cet avertissement fait suite à des comportements inacceptables de ta part, qui nuisent non seulement à la fraction socialiste et à son travail parlementaire mais aussi à l'ensemble du parti et à la défense de nos projets et nos valeurs.

Téléphone 022 338 20 70
Téléfax 022 338 20 72

Nous te reprochons d'abord de parler publiquement de façon fort négative du parti et de ses membres, ce qui nuit à notre image et crée de fortes tensions à l'interne. Ensuite, nous ne pouvons accepter que tu portes des accusations graves et sans fondement envers des camarades de la députation. Enfin, ton absence systématique du caucus porte atteinte au travail du groupe et à sa cohésion.

Au vu de ce qui précède, le comité directeur te demande expressément de :

- Cesser de répandre dans la presse des allégations diffamatoires concernant le Parti socialiste et ses membres.
- Cesser de diffamer, d'insulter et de porter des accusations sans fondement à l'encontre des camarades de la députation socialiste, notamment ceux que tu cites dans ton courrier du 3 novembre, Sylvain Thévoz et Cyril Mizrahi.
- Assister aux séances du caucus en adoptant une attitude constructive. Nous profitons de la présente pour te rappeler la teneur de l'article 34 des statuts du PSG : *Les membres du groupe sont tenus de participer aux séances du Grand Conseil, aux commissions parlementaires, aux caucus, sauf cas de force majeure.*

Nous regrettons fortement ton absence de la séance du 14 novembre à laquelle tu as été convié. Il nous semble que cela démontre ta volonté de ne pas coopérer et de ne pas tout mettre en œuvre pour discuter et chercher des solutions aux différents conflits qui agitent le parti et dans lesquels tu es impliqué.

En outre, nous t'informons que le CD a décidé à l'unanimité de ne pas mener d'enquête à l'encontre de Sylvain Thévoz, selon la demande formulée dans ton courrier du 3 novembre. Ce dernier réfute toutes les accusations que tu portes à son encontre.



Enfin, ta demande d'exclusion de Jacques Friedli du parti n'a pas été traitée par le comité directeur, étant donné qu'il a entre-temps démissionné du PS genevois, rendant ta demande sans objet.

Conformément aux statuts du PSG, sans modification du comportement du membre recevant un avertissement, le comité directeur peut décider de son exclusion. Nous t'encourageons donc à changer radicalement de comportement, pour le bien du parti, de notre projet politique et des valeurs que nous défendons.

Les conflits interpersonnels ont trop duré et nuisent au bon fonctionnement du groupe des députés et du parti dans son ensemble. C'est une situation que nous ne pouvons plus tolérer.

Je te prie de recevoir, cher Alberto, nos salutations socialistes.

Gérard Deshusses
Président du PS genevois